



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination au sein des entreprises

Question écrite n° 35881

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur le rythme des vaccinations contre la covid-19 en France. Plus précisément, les chefs d'entreprise sont prêts à mettre en place des centres de vaccination au sein de leurs locaux. Les services de la médecine du travail pourraient être associés à la démarche des chefs d'entreprise afin de faciliter la mise en place de centre de vaccination. En conséquence, elle lui demande quelles mesures sont envisagées afin de mettre en place des centres de vaccination au sein des entreprises sur la base du volontariat. Elle la prie également de bien vouloir lui préciser de quelle manière les services de la médecine du travail peuvent être associés aux initiatives des entreprises qui vont participer à la politique vaccinale.

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Boëlle](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35881

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : [Travail, emploi et insertion](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2021](#), page 640

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)